



**Procès-verbal
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN
tenue le 5 mars 2025
Salle Multi CSN
Montréal**

Solidaires, à toute épreuve

Richard Bousquet et Bertrand Guibord agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Mot d'ouverture

Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN, souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégué-es et présente son mot d'ouverture.

Bonsoir,

Je vais commencer le mot d'ouverture par une devinette : quelle date Google a-t-il récemment enlevé sur son calendrier officiel ? Eh oui, le 8 mars ! Ça s'inscrit dans le vent de folie qui balaye les États-Unis et dans la foulée des attaques de Trump contre les programmes EDI, c'est-à-dire, les programmes qui visent l'équité, la diversité, l'inclusion.

Ces attaques aux programmes EDI ont conduit des entreprises à abandonner leurs initiatives en matière de diversité. Ces dernières craignent de perdre des contrats fédéraux, de subir des poursuites judiciaires ou, tout simplement, posent ces gestes pour plaire à la nouvelle administration.

Face à ça, au Québec, des groupes de femmes, dont Mères au front, ont décidé d'orienter leur action du 8 mars contre la montée décomplexée de l'extrême droite chez nos voisins du Sud.

Comme le dit Laure Waridel dans le Journal de Montréal dans sa chronique du 1^{er} Mars : *Boycotter les produits américains et acheter local, oui, mais ce n'est pas assez.*

Il faut résister à une vision du monde qui nous divise. Tisser des liens qui nous rendront plus forts. Unir nos forces, comme toute l'Europe, aurait dû le faire en 1933 pour résister à la folie du führer et refuser les obscénités.

Nous avons choisi le 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes, qui a été retirée du calendrier officiel de Google, pour inviter toute la population à se joindre à nous devant les consulats des États-Unis de Montréal et de Québec, devant l'ambassade américaine à Ottawa,

devant la frontière américaine à Frelighsburg et en d'autres lieux-symboles des États-Unis. Nous y ferons 8 minutes de silence pour contrer la rhétorique polarisante qui nous abrutit, ainsi qu'une chaîne humaine pour barrer la route aux politiques expansionnistes et déshumanisantes de Donald Trump.

Il y aura aussi d'autres actions prévues pour cette journée dont l'importance est majeure par les temps qui courent. On vous en parlera plus tard.

Je pourrais vous parler des frasques de Trump encore bien longtemps, mais j'ai plus envie de vous parler de la résistance (encore bien timide) qui s'organise aux États-Unis. Par exemple, celle des gens qui ont « accompagné » JD Vance lors de son séjour de ski avec sa famille au Vermont; des actions de solidarité intersyndicale, auxquelles nos camarades de UE ont participé : des manifs contre les attaques aux employé-es fédéraux, contre les coupures en recherche, organisées par le Labor for Higher Education coalition, etc. Nos camarades de UE et d'autres organisations syndicales étatsuniennes ont d'ailleurs remporté une importante victoire. Par leurs mobilisations, elles ont réussi à faire reculer l'État du New Hampshire sur un projet de loi *Right to work!* Rien à voir avec le droit au travail, bien au contraire. Si ce projet de loi hautement antisyndical et anti travailleuses et travailleurs avait été adopté, cela aurait fait du New Hampshire le premier état du Nord-Est des États-Unis à adopter un tel type de législation. Et ce, dans un État dont la majorité des élu-es proviennent du Parti républicain !

On va d'ailleurs avoir la chance de les recevoir à notre congrès et de discuter de la conjoncture politique, ainsi que de l'offensive à prendre par rapport à celle-ci. Les fascistes sont en train de s'organiser au-delà des frontières des pays où ils habitent. Plus que jamais, nous devons faire pareil. Notre solidarité ne doit pas avoir de frontière. Elle doit s'étendre et s'enraciner profondément pour que les générations futures ne se demandent pas pourquoi nous n'avons rien fait. Avoir peur de ce qui se profile, c'est normal. Mais je pense qu'on doit transformer cette peur en colère pour prendre l'offensive face aux monstres qui se nourrissent de l'exploitation des êtres humains et de leur dignité.

Si on revient au Québec : on vient de s'en faire mettre une belle dans les dents avec le PL 89 du ministre Boulet ! C'est un projet de loi antisyndical qui s'attaque au droit de grève pour faire plaisir aux patrons et diminuer le rapport de force des travailleuses et des travailleurs. Le ministre veut se donner le droit d'intervenir dans les conflits de travail, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, s'il juge que la sécurité sociale, économique ou environnementale de la population est affectée.

Faites-moi rire : la sécurité sociale de la population québécoise est pas mal plus affectée par les politiques d'austérité ainsi que par les compressions dans les services publics et les programmes sociaux ! La sécurité environnementale ? Depuis quand la CAQ se préoccupe-t-elle de sécurité environnementale ? ! C'est pas mal plus une déclaration de guerre aux organisations syndicales pour faire pencher encore plus le rapport de force du côté des patrons.

Ce sera une bataille que nous ne pourrons pas éviter et que nous devons mener en intersyndicale. La CSN s'est évidemment mise en marche et on en saura plus sur le plan de match au prochain conseil confédéral.

Dans un autre ordre d'idées, on a poursuivi notre lutte contre le privé en santé. Les 21 et 22 février, un grand rassemblement s'est tenu. Le titre de l'événement était : Le privé, tout sauf santé ! Des centaines de personnes provenant d'organisations syndicales et communautaires se sont rencontrées pour discuter des enjeux liés au privé en santé et, aussi, d'organisations pour lutter contre ce fléau. C'était vraiment intéressant. Entre autres, on a pu entendre des intervenantes et des intervenants nous parler d'exemples de batailles en Afrique, aux États-Unis et ailleurs. Bref, on ne lâche pas le morceau ! La campagne Vraiment public se poursuit. Il y a des actions organisées par la Coalition solidarité santé prévues la première semaine d'avril, plus probablement le 1^{er} avril.

Une autre bataille qui se poursuit, c'est celle menée par nos camarades du syndicat d'Amazon. Félix Trudeau, qu'on a déjà reçu en assemblée, va venir nous parler des activités à venir.

Enfin, on m'a demandé de vous parler d'argent. D'abord, on m'a signalé que l'argent ne rentrait pas vite pour l'activité Marche don court don qui se tiendra le 16 mars pour ramasser des fonds pour le camp Vol d'été de Leucan. Aussi, la campagne de don de solidarité pour le Syndicat des travailleurs de Demix sera lancée dans les prochains jours. Enfin, le conflit du Reine Élizabeth se poursuit et on vous encourage à donner généreusement, notamment en vous procurant leur livre de recettes.

Voilà ! Les messages sont passés ! Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente assemblée générale !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

Comité exécutif

- ☒ Dominique Daigneault, présidente
- ☒ Bertrand Guibord, secrétaire général
- ☒ Chantal Ide, vice-présidente
- ☒ Arianne Carmel Pelosse, 2^e vice-présidente
- ☒ Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

- ☒ Nancy Turgeon, responsable du comité éducation
- ☐ ~~Martin Renaud, responsable du comité droit au travail~~
- ☒ Chantal Morin, responsable du comité de la condition féminine
- ☐ ~~Anne Joëlle Galipeau, responsable du CASS~~
- ☒ Diane Niyonshima, responsable du comité solidarité internationale
- ☒ Donald Picotte, responsable du comité LGBT+
- ☒ Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes
- ☐ ~~Jonathan Grenier, responsable du front de lutte en santé et services sociaux~~
- ☒ Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement
- ☒ Hippolyte Hardley, responsable du comité immigration et relations interculturelles

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DE EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES ET DU NUNAVIK

Aucun délégué de Eeyou Istchee Baie-James ou du Nunavik n'est présent à l'assemblée.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente (10 min.)
2. Appel des élu-es (2 min.)
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de Eeyou Istchee Baie-James (2 min.)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min., décision)
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2025 (2 min., décision)
6. Admission des visiteuses et des visiteurs (2 min., décision)
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es (5 min., décision)
8. Affiliation des nouveaux syndicats (5 min., décision)
9. Conflits et mobilisations (45 min., information)
10. Condition féminine : impacts de l'austérité sur les femmes (30 min., information)
11. *Question de privilège : Consultation sur le projet de livre blanc de Debout pour l'école*
12. SST : Indemnisation des surdités professionnelles (5 min., information)
13. Mobilisations en environnement (30 min., information)
14. 39^e congrès (30 min., information)
 - Rapport d'étape et dates importantes
 - Annonce des intentions des élu-es au conseil syndical
15. Agenda militant (15 min., information)
 - 7 mars 2025 : [Activité CSN dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, 12 h, salle multi de la CSN](#)
 - 8 mars 2025 : [Lancement de la Marche mondiale des femmes, Candiac \(des autobus partiront de la CSN\)](#)
 - 8 mars 2025 : [Manifestation de Femmes de diverses origines, 16 h 30, parc Norman-Bethune](#)
 - 22 mars 2025 : [Manifestation contre la privatisation d'Hydro-Québec, 13 h, Assemblée nationale](#)
 - 22 mars 2025 : [Conférence Renouveau syndical et mobilisation, 13 h, Cégep du Vieux-Montréal](#)
 - 28 mars 2025 : [Manifestation pour le transport en commun à Montréal, 13 h, parc Préfontaine](#)
 - 31 mars 2025 : Lancement des États généraux du syndicalisme, 14 h à 19 h, Cœur des sciences de l'UQAM
 - 2 avril 2025 : Assemblée générale du CCMM-CSN
 - 12 avril 2025 : Assemblée ouvrière du CIMM : l'austérité en éducation, 13 h, salle multi CSN
 - 5 au 9 mai 2025 : Congrès du CCMM-CSN
16. Divers
17. Fin de la rencontre.

**Il est proposé par Debbie Ann Bourdages
Appuyé de Louis Bourdon**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Le point 11 « Question de privilège : Consultation sur le projet de livre blanc de Debout pour l'école » est ajouté à l'ordre du jour, de même qu'un sous-point « Lancement de la campagne *Sortons la caisse des crimes en Palestine* » au point Divers et l'ajout d'un point sur l'hôtel Radisson au point 9.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JANVIER 2025

**Il est proposé par Kiersten Van Vliet
Appuyé de Daniel Leduc**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Sylvie Despres
Appuyé de Godefroy Borduas**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

René Rochon du comité des lettres de créance présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé René Rochon
Appuyé de Roger Davidson**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

09-09-093	Syndicat des employé.e.s du Centre de formation populaire-CSN
ELODIE F EKOBEA	Officiel
03-09-028	des professeurs et professeurs enseignants de l'UQAM (CSN)
RENÉ CHAREST	Substitut
05-09-159	Syndicat des professionnels et des professionnelles du collège de Rosemont - CSN
STÉPHANE ALARIE	Officiel
MARIE-CLAUDE LEBLANC-BEAULIEU	Officiel

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Marc-André Beauchamp Diotte, conseiller à la syndicalisation, fait la présentation des nouveaux syndicats affiliés.

1-SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉ-ES DES MUSÉES - FNCC-CSN

Les travailleuses et travailleurs du Centre et du Studio PHI ont décidé de rejoindre la CSN pour lutter en faveur d'emplois plus stables, de salaires justes et de protection en matière de santé et de sécurité.

Ce syndicat est affilié à la Fédération nationale des communications et de la culture, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 72

Accrédité le : 13 février 2025

2-SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE – CSN SECTION LA MAISON BENOIT LABRE

Les travailleuses et travailleurs de la Maison Benoît Labre se sont syndiqués afin de pouvoir revendiquer les salaires et les avantages sociaux qu'ils méritent, de réelles protections en matière de santé et de sécurité et un meilleur soutien pour les salarié-es en situation d'épuisement professionnel.

Ce syndicat est affilié à la Fédération des santés et des services sociaux, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 53

Accrédité le : 4 février 2025

3-SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE - FP- CSN SECTION - CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE

Depuis trop longtemps, l'équipe de travail du CPRMV vit dans un climat d'incertitude, avec des annonces de restructuration, de réorganisation du travail, l'adoption de nouvelles politiques, de collaboration, etc. Ne croyant plus aux belles promesses de leur employeur, l'équipe de travail a décidé majoritairement de se syndiquer et de se donner le moyen de négocier leur convention collective.

Cette nouvelle section du syndicat est affiliée à la Fédération des professionnelles, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es 21

Accrédité le : 26 février 2025

4-SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES(EURS) DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTREAL ET LAVAL – CSN - SECTION CPE PATAPOUF

Les travailleuses du CPE Patapouf ont décidé de rejoindre les rangs du STCPEML en raison de sa combativité et de leur désir d'obtenir des conditions de travail à la hauteur de leurs aspirations.

Le syndicat est affilié à la Fédération des santés et des services sociaux, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 13

Accrédité le : 4 mars 2025

5- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE KEURIG – CSN - SECTION LABORATOIRE

Les salarié-es des laboratoires ont choisi de quitter les TUAC et de rejoindre leurs camarades de la production ayant eux aussi changé d'affiliation syndicale l'année dernière. Ils et elles souhaitent un syndicat combatif et une convention collective qui protégera leurs emplois.

Ce syndicat est affilié à la Fédération du Commerce, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 16

Accrédité le : 3 décembre 2025

6-SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL – CSN

Les intervenants de la Société de développement social œuvrent auprès des personnes en situation d'itinérance à Montréal. Les injustices étaient nombreuses chez cet employeur, notamment, des menaces de fin d'emploi si les salarié-es n'acceptaient pas des changements à leurs conditions de travail, une totale iniquité dans les salaires et les horaires de travail et des mises en pied sans aucune considération de l'ancienneté. La santé et sécurité au travail a aussi été un des motifs majeurs ayant mené à la syndicalisation.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 69

Accrédité le : 24 septembre 2024

7- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE – CSN – SECTION DECLIC ACTION

Les travailleuses et les travailleurs de Déclik Action accompagnent et soutiennent au quotidien des personnes aux prises avec des problèmes de dépendances, ainsi que l'entourage de ces personnes. Elles et ils ont choisi de rejoindre les rangs du STTIC - CSN pour obtenir de meilleures conditions de travail, notamment en stabilisant leurs horaires et en améliorant leur rémunération.

Ce syndicat est affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux, au Conseil central du Montréal métropolitain de et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 20

Accrédité le : 9 décembre 2024

8-SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU FRQS – CSN

Le gouvernement du Québec a fusionné trois employeurs à l'été 2024 afin de n'en créer qu'un seul pour tout le milieu de la recherche. Le Fonds de recherche du Québec a ainsi été créé afin de regrouper sous une même entité les fonds de recherche en santé, en nature et technologies ainsi qu'en société et culture/services communs.

À la CSN, les membres de deux syndicats détenant quatre accréditations au total ont choisi de s'unir en déposant une requête en accréditation afin de n'avoir qu'un seul syndicat et un seul certificat d'accréditation pour représenter les professionnel-les et le personnel de soutien travaillant à Québec et à Montréal.

Ce syndicat est affilié à la Fédération des employées et employés de services publics, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 65

Accrédité le : 6 décembre 2024

Il est proposé François Fillion-Girard
Appuyé de Marilyne Roy

Que le CCMM–CSN affine les syndicats suivants :

1. **SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉ-ES DES MUSÉES - FNCC-CSN/SECTION CENTRE PHI INC.**
SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE – CSN- SECTION LA MAISON BENOIT LABRE
2. **SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE - FP-CSN**
SECTION - CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE. FP-CSN
3. **SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES(EURS) DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL – CSN/SECTION CPE PATAPOUF**
4. **SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE KEURIG – CSN - SECTION LABORATOIRE**
6. **SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL – CSN**
7. **SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE – CSN – SECTION DECLIC ACTION**
8. **SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU FRQS – CSN**

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATION

L'assemblée générale accueille Félix Trudeau, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Amazon Laval – CSN, qui fait le point sur la campagne « Ici, on boycotte Amazon » et annonce les actions organisées dans les prochains jours.

Plus d'un mois après la fermeture des entrepôts d'Amazon, la situation reste très dure pour les 4700 travailleuses et travailleurs qui ont perdu leur emploi. Plusieurs employé-es des compagnies sous-traitantes ne recevront pas de prestation d'assurance-emploi. La bureaucratie gouvernementale complique le travail du syndicat à plusieurs niveaux.

La mobilisation se poursuit, et vise le gouvernement du Québec, afin que celui-ci joue son rôle de veiller au bien-être et aux intérêts des québécois.

Félix invite les délégué-es à participer à un rassemblement organisé le 15 mars, en intersyndicale. Comme les places sont limitées, il faut s'inscrire.

Proposition sur le retrait de Fondation des investissements liés à Amazon

Considérant que le droit d'association est un droit constitutionnel reconnu ;

Considérant la campagne CSN « Délivrons-nous d'Amazon » ;

Considérant que le Conseil central du Montréal métropolitain—CSN appuie la campagne « Ici, on boycotte Amazon » ;

Considérant qu'un boycottage efficace devrait déranger la santé économique d'une compagnie et que de continuer à y investir son argent est un manque de cohérence ;

Considérant que les compagnies profitent des investissements dans leurs actions, car ces investissements augmentent leur notoriété auprès des investisseurs et des partenaires économiques.

Considérant que Fondation a été fondée à l'initiative de la CSN dans le but de notamment « créer et maintenir des emplois de qualité tout en contribuant à une économie plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante » et que l'organisation indique aussi sur site web que « Depuis le début de ses activités en 1996, Fondation a la conviction qu'il est nécessaire de faire les choses autrement dans le monde de la finance et des affaires », ce qui est incompatible avec un investissement dans Amazon.

**Il est proposé par Nancy Wallace
Appuyé de Nova Doyon**

Que le CCMM—CSN intervienne auprès de Fondation pour que l'organisation retire ses investissements liés à Amazon, Amazon Web Services (AWS) et à tous les services liés ou appartenant à la multinationale.

ADOPTÉ

André Julien fait l'état des lieux de la négociation en cours à la Régie des installations olympiques, dont la convention collective est échue depuis près de deux ans. Après de nombreuses séances de négociation, rien ne va plus. Les dernières journées de négociation ont été annulées, et des votes de grève auront lieu les 18 et 19 mars. Les travailleuses et travailleurs demeurent déterminés à se battre face à un employeur méprisant.

Diane Niyonshima rappelle aux délégué-es que deux journées de grève auront lieu au STCPEML, les 18 et 19 mars prochains. Dominique rappelle le dynamisme, la combativité et la persévérance du STCPEML pour la CSN.

Bertrand Guibord dit quelques mots sur le lock-out en cours chez Demix. Le conflit en arrive à trois mois, et une action est organisée le 10 mars à 7 h 30 au parc des Faubourgs pour souligner l'événement, auquel toutes et tous sont invités.

On souligne l'importance de contribuer à la campagne du 50 \$ en appui aux syndicats en lutte.

10. CONDITION FÉMININE : IMPACTS DE L'AUSTÉRITÉ SUR LES FEMMES

Rama Diallo présente Julia Posca de l'IRIS. Celle-ci est sociologue et chercheuse et ses travaux portent entre autres sur les inégalités socioéconomiques au Québec, l'économie financière, les transformations du travail, le marché de l'emploi et l'immigration.

Julia Posca rappelle l'histoire des mesures d'austérité au Québec et souligne en particulier leurs impacts sur les femmes.

Proposition de lutte contre la pauvreté des femmes

Considérant que la pauvreté des femmes est un enjeu complexe qui découle de divers facteurs socio-économiques et est souvent passée sous silence ;

Considérant que les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté en raison de l'écart salarial entre les sexes, de la précarité de l'emploi et de la charge disproportionnée des responsabilités familiales ;

Considérant qu'il y a plus de femmes en situation de monoparentalité, plus de femmes âgées et plus de femmes issues de l'immigration qui font face à des défis supplémentaires.

Considérant la lutte des travailleuses en service de garde éducatif pour une meilleure reconnaissance de leur travail.

**Il est proposé par Jeannette Olmos
Appuyé de Raphaëlle Sinave**

Que le CCMM–CSN réitère son engagement à lutter contre la pauvreté des femmes en collaboration avec les organisations communautaires et citoyennes qui travaillent pour améliorer la situation des femmes afin de garantir l'égalité économique et sociale des femmes ;

Que le CCMM–CSN continue sa lutte pour la mise en œuvre de politiques qui garantissent l'égalité salariale entre les sexes, en favorisant la transparence des salaires au sein des entreprises ;

Que le CCMM–CSN réitère son appui aux travailleuses des services de garde éducatifs dans leur lutte pour améliorer leurs conditions de travail, notamment salariales, ainsi qu'aux organisations qui soutiennent les femmes en situation de monoparentalité, et à celles qui accompagnent les femmes issues de l'immigration et en état de précarité.

ADOPTÉ

Des copies des affiches sont disponibles à l'entrée de la salle.

11. QUESTION DE PRIVILÈGE : CONSULTATION SUR LE PROJET DE LIVRE BLANC DE DEBOUT POUR L'ÉCOLE

L'assemblée générale accueille Jean Trudelle, coordonnateur de Debout pour l'école, qui vient de lancer une consultation sur un projet de Livre blanc sur l'éducation au Québec. M. Trudelle rappelle les grandes étapes qui ont mené à la rédaction du Livre blanc et invite les délégué-es à participer à la consultation et à inviter les membres de leur syndicat à faire de même.

Il est proposé par Kaveh Boveiri
Appuyé de Marilyne Roy

Que le CCMM–CSN participe à la consultation à propos du projet de Livre blanc de Debout pour l'école et invite ses syndicats affiliés et leurs membres à faire de même.

ADOPTÉ

12. SST : INDEMNISATION DES SURDITÉS PROFESSIONNELLES

Michaël Bourque, membre du comité Action en santé-sécurité vient parler de l'indemnisation des surdités professionnelles qui demeure un danger pour les travailleuses et travailleurs.

« Faire reconnaître une surdité professionnelle auprès de la CNESST n'est pas une mince affaire quand on ne travaille pas dans un milieu déjà reconnu comme bruyant. Pour compliquer le tout, certains produits, désignés comme ototoxiques, peuvent causer des lésions au nerf auditif ou à la structure de l'oreille interne et ainsi entraîner une surdité professionnelle.

La surdité, c'est la maladie professionnelle qui coûte le plus cher, soit 86 % des réclamations acceptées à la CNESST. Oui, ça coûte cher. Mais plutôt que de mettre en place des mesures de prévention, on choisit de couper dans la réparation. Encore une fois, ce sont des économies pour le patronat sur le dos des travailleuses et travailleurs.

Lorsque c'est reconnu que le niveau de bruit est trop élevé dans un milieu de travail, en principe, des équipements de protection doivent être mis à la disposition des travailleuses et travailleurs et, lorsque possible, on installe des équipements d'atténuation du bruit.

Et si, malgré tout ça, une personne dépose une réclamation à la CNESST, elle pourrait bénéficier de la présomption – c'est-à-dire qu'on va considérer que l'exposition au bruit sur les lieux de travail est la cause de sa surdité, le fardeau de la preuve sera donc allégé.

Mais voilà que le comité scientifique nommé en novembre dernier aura comme mandat de réviser les seuils et les critères d'admissibilité. On craint que ces derniers diminuent par rapport à ce qui est appliqué aujourd'hui. Ce qui signifie que, dans certains cas, des travailleuses et travailleurs exposés à des niveaux sonores aujourd'hui considérés comme causant la lésion pourrait se voir refuser l'indemnisation, le remboursement de prothèses auditives et les services associés parce que l'intensité du bruit ou la durée de l'exposition ne correspond pas aux critères du nouveau règlement.

Ça risque aussi de rendre plus difficile la reconnaissance de certaines lésions dans les milieux de travail qui ne bénéficient pas de la présomption. Par exemple, le TAT a reconnu la surdité professionnelle d'une éducatrice en CPE en 2024 – elle a démontré que l'environnement pouvait être bruyant pour de nombreuses raisons dont le revêtement de sol ou l'organisation des locaux. Mais aurait-elle été indemnisée avec les nouveaux seuils ?

Les mesures de prévention adéquates sont la première étape. Les effets du bruit au travail sont nombreux et peuvent, non seulement affecter l'audition, mais aussi créer – entre autres - du stress, des problèmes cardio-vasculaires et augmenter les risques d'autres accidents du travail.

En 2023, le règlement sur la prévention du bruit en milieu de travail a été modifié. Le seuil maximal de bruit a été diminué et l'employeur a l'obligation d'évaluer le bruit dans son milieu plus souvent. C'est une bonne nouvelle, mais avec la révision des seuils à la baisse, c'est comme s'ils nous en donnaient d'un bord pour en retirer de l'autre. Un pas en avant, un pas en arrière. Comme on n'a pas encore vu l'effet de la nouvelle réglementation sur les taux de surdité, c'est trop tôt pour se permettre de diminuer les seuils pour la réparation.

Augmenter le seuil des critères d'admissibilité, c'est un recul important pour les droits et le bien-être de la classe ouvrière. Les surdités professionnelles sont parmi les lésions les plus acceptées par la CNESST. Augmenter les seuils, ça signifie une réduction des coûts pour l'indemnisation et il semble que certaines atteintes auditives pourraient être systématiquement exclues du programme d'indemnisation. C'est encore une fois une mesure mise en place pour protéger les poches du patronat au détriment des travailleuses et travailleurs.

Non seulement nous avons besoin d'ajouter aux programmes de prévention toutes les mesures nécessaires pour prévenir les pertes auditives, mais nous devons aussi exiger des règlements qui indemnisent adéquatement les victimes du travail. Ce dont nous avons besoin, c'est de suivre les normes de l'organisation internationale du travail, tant pour les maladies professionnelles que pour les critères d'admissibilité. Il n'y a pas de raison valable pour que le Québec soit en dessous des normes internationales en matière de protection des travailleuses et travailleurs. »

Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé par Roger Davidson

De recevoir le rapport

ADOPTÉ

12. MOBILISATIONS EN ENVIRONNEMENT

Arianne Carmel-Pelosse fait un résumé des soirées et actions à venir, notamment de la lutte pour la préservation du transport adapté, qui fait l'objet de coupures actuellement. Kevin McLean, membre du Syndicat du transport de Montréal, brosse le portrait de la situation.

Proposition pour les mobilisations en environnement

Considérant les positions historiques du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN en matière de transport collectif et d'environnement ;

Considérant la multiplication des mobilisations des groupes environnementaux et des syndicats du transport collectif ;

Considérant la nécessité d'agir pour combattre la privatisation des transports collectifs ;

Considérant la nécessité de financer de façon pérenne et publique chaque volet des transports collectifs ;

Il est proposé par François Fillion-Girard

Appuyé par Adam Bergeron

Que le CCMM–CSN continue de dénoncer toutes les coupures, la sous-traitance et la privatisation des réseaux des transports collectifs *et adaptés* ;

Que le CCMM–CSN interpelle la CSN, en collaboration avec la FEESP, pour qu'elle développe un argumentaire et une campagne afin de mettre de l'avant la nécessité du financement adéquat, pérenne et public d'un réseau de transport sous contrôle démocratique ;

Que le CCMM–CSN participe aux différentes activités de mobilisation, dont celles liées au Jour de la Terre et invite ses syndicats affiliés à faire de même.

Il est proposé par Godefroy Borduas

Appuyé de Diane Niyonshima

D'ajouter « et adaptés » après « des réseaux de transport collectifs. »

ADOPTÉ

ADOPTÉ TEL QUE MODIFIÉ

La présentation est en annexe du procès-verbal.

13. 39^E CONGRÈS

Bertrand Guibord fait un rapport d'étape et nous rappelle les dates importantes du 39^e congrès du CCMM–CSN et fait l'annonce des intentions des élu-es au conseil syndical.

Il est proposé par Fernando Almaraz
Appuyé par Lucie Ngono

De recevoir le rapport.

Les membres du conseil syndical annoncent leurs intentions pour le prochain mandat :

Diane Niyonshima a l'intention de poser sa candidature comme responsable du comité de solidarité internationale.

Pierre-Olivier Parent a l'intention de poser sa candidature comme responsable du comité environnement.

Donald Picotte ne sera pas candidat au poste de responsable du comité LGBT+ puisqu'il part à la retraite dans quelques mois. L'assemblée générale le remercie chaleureusement pour ses nombreuses années d'implication au comité LGBT+ et au conseil central.

Godefroy Borduas a l'intention de poser sa candidature comme responsable du comité Droit au travail.

Nancy Turgeon ne sera pas candidate au poste de responsable du comité éducation. L'assemblée générale la remercie pour son travail au cours du mandat qui se termine.

Hippolyte Hardley a l'intention de poser sa candidature comme responsable du comité immigration et relations interculturelles.

Autres annonces :

Francois Fillion Girard annonce qu'il a l'intention de poser sa candidature comme responsable du comité éducation.

Kiersten Van Vliet annonce qu'elle a l'intention de poser sa candidature à la 1^{re} vice-présidence.

Fernando Almaraz annonce qu'il a l'intention de poser sa candidature à la trésorerie.

Roger Davidson informe l'assemblée qu'il ne sera pas candidat comme membre du comité des lettres de créance puisqu'il prendra sa retraite au cours du mandat. L'assemblée générale le remercie pour toutes ses années d'implication au comité et au conseil central.

ADOPTÉ

14. AGENDA MILITANT

- 7 mars 2025 : [Activité CSN dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, 12 h, salle multi de la CSN](#)
- 8 mars 2025 : [Lancement de la Marche mondiale des femmes, Candiac \(des autobus partiront de la CSN\)](#)
- 8 mars 2025 : *Manifestation de Mères au front contre la montée de l'extrême droite aux États-Unis, 11 h, consulat des États-Unis*
- 8 mars 2025 : [Manifestation de Femmes de diverses origines, 16 h 30, parc Norman-Bethune](#)
- 12 mars 2025 : *Soirée d'information sur la Palestine de la coalition URGENCE Palestine Québec, 19 h à 21 h UQAM et en ligne*
- 15 mars 2025 : *Rassemblement contre Amazon, 18 h 30, Cégep du Vieux-Montréal*
- 19 mars 2025 : Énergie et transition juste : 5 à 7 de mobilisation, de 17 h à 19 h, agora de la CSN
- 22 mars 2025 : [Manifestation contre la privatisation d'Hydro-Québec, 13 h, Assemblée nationale](#)
- 22 mars 2025 : [Conférence Renouveau syndical et mobilisation, 13 h, Cégep du Vieux-Montréal](#)
- 28 mars 2025 : [Manifestation pour le transport en commun à Montréal, 13 h, parc Préfontaine](#)
- 31 mars 2025 : Lancement des États généraux du syndicalisme, 14 h à 19 h, Cœur des sciences de l'UQAM
- 1^{er} avril 2025 : Action dans le cadre de la campagne « Vraiment public »
- 2 avril 2025 : Assemblée générale du CCMM–CSN
- 12 avril 2025 : Assemblée ouvrière du CIMM : l'austérité en éducation, 13 h, salle multi CSN
- 5 au 9 mai 2025 : Congrès du CCMM–CSN

15. DIVERS

Rafaëlle Sinave invite les délégué-es à assister au lancement de la campagne « Sortons la caisse des crimes en Palestine », qui aura lieu en ligne. Les tracts d'information sont disponibles à l'arrière de la salle.

16. FIN DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Marilyne Roy
Appuyé de Michaël Bourque

De lever l'assemblée

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée : 21 h 31

Nombre AGO :62 Nombre AGS : 2 Total délégué-es :64
Nombre de déléguées femmes :27 Nombre de délégués hommes : 34
Nombre de délégués autres : 3 Non indiqué : 0
(85 participantes et participants en incluant les salarié-es, les visiteuses et visiteurs, et les invité-es)

